

<http://gec.venissieux.org/Service-public-de-l'eau-suivre-les-objectifs-du-contrat>



Service public de l'eau, suivre les objectifs du contrat

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : lundi 24 juillet 2017

Copyright © Elus communistes et apparentés de Venissieux - Tous droits

réservés

Le rapport annuel sur la délégation de service public (DSP) de l'eau, nous permet d'évaluer une mission de service public et de nous féliciter pour la qualité de l'eau et sa disponibilité ainsi que pour la préservation de la ressource et l'aménagement d'un territoire durable.

Le choix du mode de gestion en DSP avait été fait en conclusion d'un long et vif débat considérant que la gestion en régie était techniquement et économiquement possible, mais que la DSP était préférable pour des questions de délai et de modernisation du réseau.

Où en sommes-nous ? Visiblement, les investissements réalisés sont loin des prévisions, et le résultat est une rentabilité au-delà de 10%, bien supérieure à l'équilibre prévu du contrat.

En lien avec le résultat économique élevé, la situation du personnel nous interpelle avec 30 postes de moins que les effectifs attendus. Les syndicats de Véolia alertent sur les nouvelles restructurations et plans d'économies avec l'annonce récente de 600 suppressions de postes !

La ville de Vénissieux, cliente de l'eau du Grand Lyon a constaté les difficultés techniques de démarrage du contrat. Des modifications des systèmes d'informations ont dégradé la transparence et l'efficacité du suivi des consommations et des factures. Malgré de nombreuses relances, ces difficultés ne sont toujours pas réglées, rendant plus difficile le nécessaire suivi des fuites et des consommations anormales.

D'autre part, j'ai attiré l'attention de la Métropole sur la validation par le Conseil Constitutionnel de l'interdiction totale des coupures d'eau pour les résidences principales. Ce rapport évoque la mise en oeuvre de réductions alternatives à la coupure, mais ne contient aucune donnée permettant de mesurer ces situations critiques.

Enfin, le taux de renouvellement du réseau d'eau est de 0,5%. Autrement dit, un segment de réseau est supposé être en fonctionnement pendant 2 siècles avant son renouvellement... Le taux de renouvellement du réseau d'assainissement est de 0,19%. Autrement dit, un segment de réseau existant attendra 5 siècles pour être renouvelé...

Je dédie cette remarque à tous ceux qui, de gauche et de droite comme on dit, ne cessent de dénoncer des dépenses publiques excessives. La vraie question des dépenses publiques, c'est pour quoi ? Pour qui ? Nous, communistes, serions d'une très grande rigueur avec les dépenses pour les actionnaires afin de mieux répondre aux besoins publics.